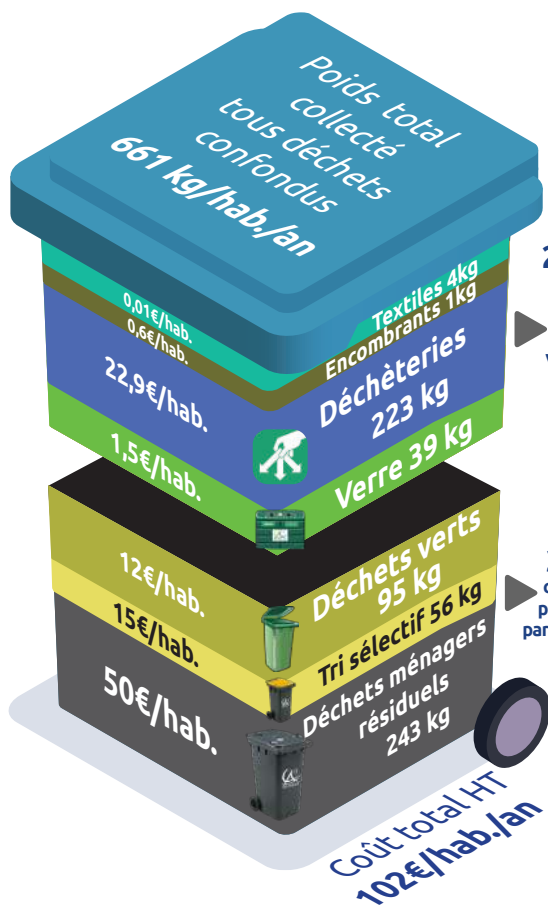


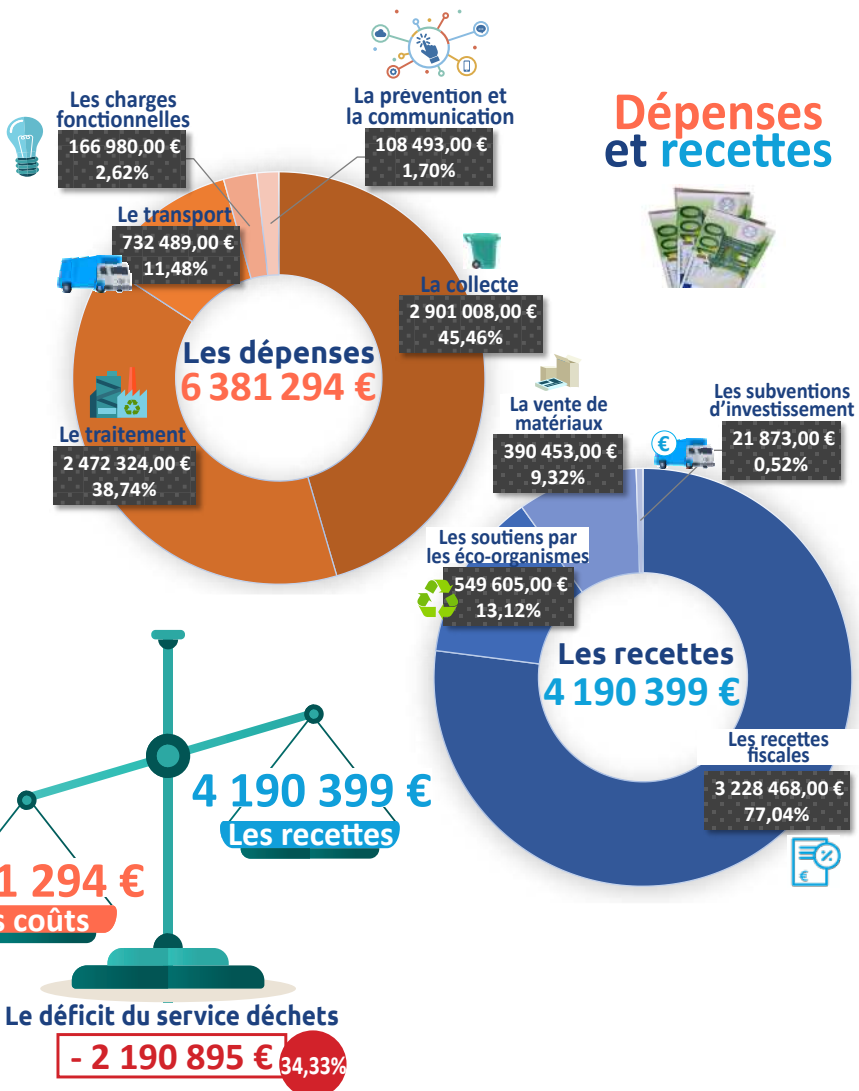
# Le prix des déchets / Les chiffres 2021

## Le coût du service par type de déchet

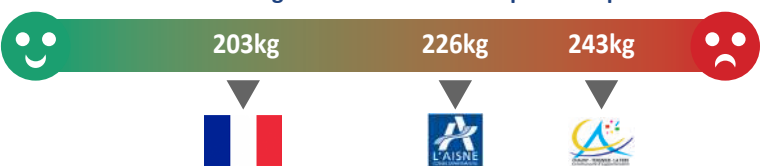


267 kg collectés en point d'apport volontaire par hab. et par an

394 kg collectés en porte à porte par hab. et par an



Poids des déchets ménagers résiduels collectés par an et par habitant



Le déficit généré par le service déchets est compensé par le budget général de la Communauté d'agglomération, ce qui contraint fortement le champ d'action dans les autres compétences (développement économique, transport, habitat...).

## Le coût du service pour un foyer

Coût pour la collectivité

**102€ x 4 = 408€/an**



Montant moyen pour un foyer de 4 personnes

**268€/an**

Extrait d'une taxe foncière sur le territoire de l'agglomération.

| Propriétés bâties | Taxes foncières 2021 | Taxe ordures ménagères |
|-------------------|----------------------|------------------------|
|                   | Taux 2021            |                        |
| Taux 2022         |                      | 8,70 %                 |
| Base              |                      | 3089                   |
| Cotisation        |                      | 268                    |

### En comparaison

Le taux moyen de la taxe ordures ménagères dans les collectivités du département de l'Aisne est de :

**11,6%**

## Le saviez-vous ?

Le gouvernement a prévu d'augmenter le montant de la taxe générale pour les déchets non dangereux afin de lutter contre le gaspillage des ressources, passant de 37€ la tonne en 2021 à 45€ en 2022 jusqu'à atteindre 65€ la tonne en enfouissement en 2025. Cela concerne principalement les déchets du bac noir. Le but est d'inciter chacun à réduire ses déchets voués à l'enfouissement ou à l'incinération, et de nous encourager à mieux trier.

Continuons de trier !